



Bry-sur-Marne – Champigny-sur-Marne – Charenton-le-Pont – Fontenay-sous-Bois –
Joinville-le-Pont – Le Perreux-sur-Marne – Maisons-Alfort – Nogent-sur-Marne –
Saint-Mandé–Saint-Maur-des-Fossés–Saint-Maurice–Villiers-sur-Marne–Vincennes–

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 18 DECEMBRE 2017
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

17-147

OBJET : Motion relative la volonté de rééquilibrage à l'Est en matière d'implantations d'équipements et d'infrastructures stratégiques

Membres en exercice	90
Présents titulaires	73
Représentés	13
Absents	4

Votants	86
Abstention	1
Suffrages exprimés	86
Pour	83
Contre	2

Présents :

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Clémence AVOGNON ZONON, Thierry BARNOYER, Patrick BEAUDOUIN, Jean-Philippe BEGAT, Éric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Marc BRETON, Jean-Luc CADEDDU, Chantal CANALES, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Gilles CARREZ, Pierre CARTIGNY, Nicole CERCLEY, Sabine CHABOT, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, Catherine CHETARD, Nicolas CLODONG, François COCQ, Thierry COUSIN, Florence CROCHETON, Alain DEGRASSAT, Pierre-Michel DELECROIX, Sylvain DROUVILLE, Michel DUVAUDIER, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, Benoît GAILHAC, René GAILLARD, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Jean-Jacques GUIGNARD, Pierre GUILLARD, Delphine HERBERT, Michel HERBILLON, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Sengul KARACA, Laurent LAFON, Dominique LE BIDEAU, Patrick LE GUILLOU, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Jacques JP MARTIN, Pascale MARTINEAU, Marc MEDINA, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Mary-France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Alain PAVIE, Vincent PINEL, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Yoann RISPAL, Germain ROESCH, Christel ROYER, Christine RYNINE, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Virginie TOLLARD, Annie TRICOCHÉ, Jacqueline VISCARDI, Valérie ZELIOLI

Représentés :

Dominique ADENOT représenté par Christian FAUTRE, Jacques Alain BENISTI représenté par Michel OUDINET, Adrien CAILLEREZ représenté par Pierre-Michel DELECROIX, Isabelle DALLEAU représentée par Jean-Pierre SPILBAUER, Olivier DOSNE représenté par Jean-Jacques GRESSIER, Carole DRAI représentée par Nicole CERCLEY, Monique FACCHINI représentée par Catherine CHETARD, Marie KENNEDY représentée par Valérie ZELIOLI, Gérard LAMBERT représenté par Jean-Jacques GUIGNARD, Marie-Hélène MAGNE représentée par Hervé GICQUEL, Catherine PRIMEVERT représentée par Mary-France PARRAIN, Sylvie TRICOT-DEVERT représentée par Yoann RISPAL, Pascale TRIMBACH représentée par Florence CROCHETON

Absents :

Christian CAMBON, Nassim LACHELACHE, Régis PIO, Jean-François VOYAT

Accusé de réception en préfecture
09420057941-20171220-D17-147-DE
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 20/12/2017

CONSEIL DU TERRITOIRE DE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2017

OBJET : Motion relative la volonté de rééquilibrage à l'Est en matière d'implantations d'équipements et d'infrastructures stratégiques

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que l'implantation d'équipements et d'infrastructures stratégiques sur un territoire peuvent favoriser son développement,

CONSIDERANT la région parisienne dans son ensemble et l'existence d'un différentiel entre l'emploi et l'habitat marqué à l'Est,

CONSIDERANT que l'un des objectifs constitutifs de la Métropole du Grand Paris réside dans le renforcement de l'attractivité de la région parisienne, en petite couronne notamment,

CONSIDERANT que l'atténuation des inégalités territoriales, par un égal accès des franciliens aux équipements, qu'ils soient culturels, éducatifs ou sportifs, constitue également un objectif métropolitain important,

CONSIDERANT que Paris a obtenu le 13 septembre dernier l'organisation des jeux olympiques en 2024,

CONSIDERANT que, si les élus du Territoire se félicitent de cette décision notamment pour l'image internationale, ses retombées économiques et la fierté d'être au cœur de cet événement sportif majeur, ils s'inquiètent des éventuelles conséquences sur les projets de transports prévus sur le Territoire ParisEstMarne&Bois,

CONSIDERANT qu'aucun site n'ayant été sélectionné dans le Val-de-Marne, les projets de transports sur la Région sont remis en cause par l'Etat afin de privilégier ceux qui desservent les Jeux olympiques,

CONSIDERANT par ailleurs le choix d'implantation de l'Arena 2, équipement sportif de dimension olympique, sur le site de La Chapelle, au nord de Paris, malgré les nombreuses propositions alternatives de sites dans le Val-de-Marne,

CONSIDERANT que le Val-de-Marne ne disposera de fait d'aucun équipement sportif olympique, qui aurait pu être pourtant un moteur de développement du Territoire,

DELIBERE

- **DEMANDE** à l'Etat, au Conseil Régional d'Ile-de-France, à la Ville de Paris de bien vouloir prendre en compte les enjeux du rééquilibrage à l'Est de la Métropole du Grand Paris notamment dans les choix d'implantation d'équipements et d'infrastructures stratégiques

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20171220-D17-147-DE
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 20/12/2017

Ampliation de la présente motion sera adressée à :

- Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France,
- Monsieur le Président de la Métropole du Grand Paris,
- Madame la Maire de Paris

Le Président

Jacques JP MARTIN

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20171220-D17-147-DE
Date de télétransmission : 20/12/2017
Date de réception préfecture : 20/12/2017